

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenant Wildi, de la VI^e à la IV^e. M. le premier-lieutenant Kohler, de la VIII^e à la V^e.

L'incorporation des autres officiers d'instruction reste la même.

— Le Département militaire a nommé adjoint à la division technique de l'intendance du matériel de guerre, M. le capitaine Korrodi, de Zurich, aide-technique, ingénieur-mécanicien.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Valais. — Le Département militaire du canton du Valais nous signale une erreur qui s'est glissée dans notre dernier article sur les manœuvres du IV^e corps d'armée. Nous avons dit que le français n'était plus parlé dans la VIII^e division, une compagnie française en ayant été détachée.

Or, il y a encore actuellement dans la VIII^e division un bataillon entièrement français, le 88^e. Ce bataillon comprenait précédemment une compagnie allemande, dont les éléments ont été réunis l'année dernière au bataillon 89. On parle donc bien dans la VIII^e division les quatre langues, l'allemand, le français, l'italien et le romanche.

Allemagne. — *Les blessures de guerre.* — Le médecin en chef de l'armée prussienne a communiqué au congrès médical réuni à Rome un rapport très détaillé sur les lésions occasionnées par la balle du fusil de petit calibre. Voici, d'après une correspondance de Berlin, quels seraient les résultats obtenus :

On a tiré, à des distances variant de 200 à 2500 mètres, plus de mille balles sur 480 cadavres humains, 13 chevaux vivants et 16 chevaux morts. En outre, les docteurs von Coler et Schjerning ont observé les effets de la nouvelle arme sur 22 hommes, dont 14 avaient attenté à leurs jours, tandis que 8 avaient été victimes d'accidents ou de crimes. Leurs constatations mettent absolument à néant ce qu'on dit de la nouvelle balle « humanitaire ». Les blessures causées à toutes les distances par les projectiles modernes sont incomparablement plus graves que celles produites par les balles employées antérieurement.

A de petites distances, allant jusqu'à 600 mètres, les débris de vêtements que le projectile rencontre dans sa course ne sont pas entraînés dans la blessure. Les étoffes éclatent pour ainsi dire au contact de la balle animée encore de toute sa force vive et s'évanouissent en atomes devant le projectile. Par contre, les effets sur le corps sont épouvantables; la balle agit comme un explosif.

Il ne faut pas oublier que l'organisme est une manière de vase clos rempli de liquide. Celui-ci, brusquement frappé par la balle pénétrant dans l'intérieur du vase clos et incompressible, comme tout liquide, cherche à échapper par déplacement brusque. La violence de ce déplacement est exactement proportionnelle à celle du choc produit par la balle. Autrement dit, chaque goutte des liquides renfermés dans l'organisme emprunte de la force vive au projectile, se transforme à son tour en une balle animée de toute la puissance destructive du projectile entré dans le corps, frappe avec une violence formidable les parois qui la renferment.

Les os ne sont pas troués à l'emporte-pièce comme on l'a faussement prétendu ; ils sont écrasés comme par une charge de dynamite ; ils sont écrabouillés en fragments minimes, dispersés à travers le corps entier. Le foie, le cœur, les reins sont pulvérisés ; les intestins déchirés en petits morceaux, les muscles lacérés et arrachés d'une façon fantastique. L'orifice d'entrée de la balle est très petit, à peine perceptible ; celui de sortie par contre est formidable ; il présente l'aspect d'un entonnoir de douze à dix-huit centimètres de diamètre. Bien entendu, la balle passe toujours à travers le corps, qui est perforé de part en part ; elle traverse même trois corps à la file et ne s'arrête qu'à l'intérieur d'un quatrième. Une balle frappant une des extrémités et rencontrant un os détruit sûrement le membre atteint ; si elle frappe la tête, le cou ou l'abdomen, elle tue avec certitude. En pénétrant dans la cavité thoracique, elle peut ne pas déterminer la mort si elle épargne le cœur et les gros vaisseaux et ne perfore que le poumon.

Au delà de 600 mètres, les projectiles sont un peu moins meurtriers. En frappant l'abdomen toutefois, ils produisent encore de grands délabrements. Quarante-neuf balles ayant atteint le ventre à des distances variant entre 700 et 1600 mètres, ont produit 160 déchirures internes de la vessie et de l'estomac. La moyenne des trous ouverts par chaque projectile était de 3, le maximum de 8.

A des distances plus longues, 12 % des balles entraînaient des lambeaux d'étoffe dans la plaie, ce qui est une complication toujours grave, le vêtement étant nécessairement couvert d'une riche végétation de micro-organismes.

A partir de 1000 mètres, les os sont nettement perforés, mais avec fissures irradiant de tous les côtés du trou de perforation. Même à 1600 mètres, la balle produit encore, dans 40 % des cas, des fractures étendues avec esquilles restant quelquefois en place, mais quelquefois aussi chassées à travers l'organisme et agissant dans ce cas comme autant de lames de rasoir qu'on promènerait à une vitesse de 300 mètres par seconde environ dans les tissus du corps.

La température du projectile s'élève au moment où il frappe le corps à 70 degrés environ. Lorsqu'on tire coup sur coup, elle peut monter jusqu'à

350 degrés. M. de Coler, pour éclaircir ce point, s'est servi de balles en alliage à température de fusion connue et variant entre 65 degrés et 334 degrés. C'est ainsi qu'il a constaté qu'en tirant cent coups en deux minutes et demie, le noyau de plomb des derniers projectiles entraînait en fusion, ce qui suppose une température minima de 334 degrés.

La balle, entourée d'une chemise en toile d'acier, se déforme presque toujours dans le corps, et bien souvent se brise en petits fragments aigus déchiquetant et lacérant tous les tissus qu'ils rencontrent.

En résumé, les expériences du docteur von Coler prouvent que l'ancienne balle sphérique et même le projectile ogival de 1870 avaient, pour ainsi dire, de la bonhomie, comparés à la férocité inimaginable de la nouvelle balle coquettement habillée d'acier nickelé et d'aspect si élégant avec son petit diamètre et la sveltesse de sa taille.

— *Téléphone.* — L'*Allgemeine Zeitung* rend compte d'une expérience assez curieuse qui vient d'être tentée entre Potsdam et Berlin. Il s'agit de l'établissement d'une ligne téléphonique par la cavalerie.

Deux patrouilles de cavalerie, composées chacune d'un officier et de deux sous-officiers de uhlans, reçurent l'ordre de mettre en communication téléphonique ces deux villes, en marchant à la rencontre l'une de l'autre.

Chaque patrouille était dotée d'un appareil téléphonique porté par un des sous-officiers, ainsi que d'une série de rouleaux correspondant tous à 1000 mètres de fil d'acier.

A Berlin, la pose de la ligne s'effectua comme il suit :

Un fil téléphonique de la capitale fut d'abord réuni à l'extrémité du fil d'un des rouleaux portés par le sous-officier muni du « parleur. » Ce rouleau se trouvait fixé à une poignée permettant le dévidage automatique du fil pendant la marche.

Ainsi équipé, le sous-officier se portait en avant par bonds de trente pas. En même temps, le second sous-officier saisissait, avec une perche terminée en fourche, le fil déroulé qu'il accrochait à un arbre de la route.

Lorsque le premier rouleau fut dévidé, il y eut un kilomètre de ligne posé. Le premier sous-officier mit alors pied à terre, ficha sa lance dans le sol, et y enroula l'extrémité du fil qu'il relia à son appareil.

Le téléphone se trouva ainsi installé, et la correspondance avec le point de départ fut demandée.

Comme signal d'appel, le sous-officier souffla, dans une petite corne, contre un des « écouteurs » de son appareil. Le poste de départ répondit par le même signal.

Une fois la liaison verbale vérifiée, le premier sous-officier lia l'extrémité du fil de son premier rouleau au commencement du fil du second rouleau, et la patrouille continua à se porter en avant au trot.

A chaque kilomètre on répéta l'épreuve de liaison téléphonique avec le poste de départ.

Arrivée à Teltow, la patrouille de Berlin rencontra celle de Potsdam. Chacune d'elles commença par vérifier sa correspondance téléphonique avec son point de départ ; puis, les deux patrouilles réunirent leurs fils.

Les appareils étant restés en communication avec la ligne ainsi constituée, les chefs de patrouille eurent la satisfaction d'entendre les officiers supérieurs des postes terminus de Berlin et de Potsdam causer entre eux et louer la pose rapide de cette ligne téléphonique improvisée.

La ligne avait une longueur de 30 kilomètres et la durée de sa construction n'avait pas dépassé quatre heures.

Tentes. — Les tentes transportables, dont l'infanterie a fait le premier essai aux manœuvres aux environs de Berlin, se sont montrées d'une grande utilité. Elles sont faites d'une étoffe imperméable et le soldat porte la tente roulée sur son sac. Le poids est de 3 kilogrammes à peine. On peut s'envelopper de cette étoffe comme d'un manteau. Par le temps pluvieux qu'il a fait, ces tentes étaient d'un fort bon usage et rendaient de véritables services au bivouac.

Belgique. — *Nouvel équipement du fantassin.* — Nous empruntons les détails qui suivent à la *Belgique militaire* :

Pendant les dernières manœuvres de l'armée de campagne et de même aux manœuvres de forteresse, un certain nombre d'équipements neufs et d'équipements transformés d'après les propositions de la commission permanente d'équipement, ont été mis à l'essai.

Le programme des études de la commission a porté sur les points suivants :

1. Allègement notable de la charge complète ;
2. Diminution en particulier : 1^o du poids du sac vide ; 2^o des objets d'équipement y contenus ;
2. Port des cartouches exclusivement dans les cartouchières, celles du havre-sac alourdissant le poids porté sur le dos, pouvant être perdues dans certaines circonstances et n'étant pas assez directement à la disposition de l'homme ;
4. Suppression de toute bandoulière croisant sur la poitrine, afin de dégager celle-ci et de faciliter la respiration ;
5. Le havre-sac étant allégé, il sera indivisible, l'homme n'aura aucune facilité pour rejeter aucun effet ; tout ce qu'il aura sur lui étant indispensable *en tout temps*.

Voici comment ce programme a été rempli : on a remplacé gourde et gamelle en fer battu par des objets en alluminium pesant un demi-kilo-

gramme de moins ; on a remplacé les chemises en cretonne par des chemises de flanelle de toute première qualité ; on a réduit de plus d'un kilogramme le poids mort du havre-sac, qui, de 2 k. 800 est descendu à 1 k. 600, grâce au remplacement de la cassette en bois par une cassette en rotins et à quelques modifications de détail ; enfin, on a réduit de 180 à 120 le nombre des cartouches à porter par l'homme ; nombre suffisant, si l'on songe que le soldat français et le soldat allemand, appelés à faire de grandes guerres offensives, n'en portent pas davantage. Du chef de toutes ces réductions, il y a une diminution de la charge totale de plus de 4 kilogrammes : 24 k. 600 au lieu de 28 k. 850. Aucun fantassin de l'Europe ne sera plus légèrement équipé et la commission espère encore réduire ce poids à 22 kilogrammes.

Pour supprimer les cartouches portées dans le havre-sac, on s'est rangé au système suivi en Prusse, en Autriche-Hongrie, en Russie, en France, en Hollande, en Angleterre, partout, enfin, et qui est de placer les cartouches dans trois ou dans deux cartouchières au moins.

Pour n'avoir plus de bandoulière passant sur la poitrine, la besace, la gourde et la pelle, autrefois portées en sautoir, sont suspendues au ceinturon.

Il en résulte que le ceinturon représente, tout garni, un poids assez considérable, qu'on ne peut songer à faire porter par les hanches ou l'abdomen. Aussi, à l'imitation de ce qui se fait en Allemagne, en France, en Hollande, en Angleterre, en Russie, a-t-on fait supporter le ceinturon par des bretelles passant sur les épaules et qui prennent le ceinturon en avant près des deux cartouchières et en arrière au bas du dos ; il y a ainsi équilibre.

La charge portée sur le dos est ainsi réduite de 12 k. à 6 k. 500. Le poids de 60 cartouches reporté au ceinturon est supporté par les épaules (1 k. 800).

L'avantage principal que présente ce système, outre la meilleure répartition de la charge portée, est que le soldat, accablé par la chaleur, la poussière, alourdi par la fatigue, peut se procurer un soulagement immédiat et considérable en ouvrant entièrement la capote après avoir débouclé son ceinturon. Cet avantage est si marqué qu'à lui seul il suffirait à décider de l'adoption du système.

Espagne. — *Réorganisation du 13^e bataillon d'artillerie de place à Melilla.* — Le 13^e bataillon d'artillerie de place, qui tient garnison à Melilla et détache une de ses six compagnies à Malaga, vient d'être réorganisé de la façon suivante :

Les six compagnies et l'état-major du bataillon comportent l'effectif suivant : 1 lieutenant-colonel, 2 commandants, 9 capitaines, 19 premiers-

lieutenants, 1 premier-médecin, 1 aumônier-major, 1 armurier, 19 sergents, 62 caporaux, 12 trompettes, 12 tambours, 24 canonniers de première classe 407 de seconde classe. Les 1^{er} et 2^e bataillons d'artillerie de place lui fourniront, comme renforts, un certain nombre d'hommes et de gradés ; en outre, l'effectif organique du 13^e bataillon sera complété en rappelant de congé les militaires ayant moins de trois ans de présence sous les drapeaux.

Le 13^e bataillon aura de plus une batterie mixte dont les éléments lui seront envoyés par le 1^{er} régiment d'artillerie monté et par le 2^e régiment d'artillerie de montagne. Cette batterie comptera : 1 capitaine, 3 premiers-lieutenants, 1 vétérinaire en second, 1 maréchal-ferrant, 1 sellier, 1 ajusteur, 3 sergents, 11 caporaux, 2 trompettes, 2 canonniers de première classe et 109 de seconde classe. Le matériel sera tiré du parc d'artillerie de Melilla.

Les hommes à passer au 13^e bataillon devront être pris en nombre égal dans les trois classes qui sont actuellement sous les armes ; on accordera la préférence aux volontaires. Les sergents devront être célibataires ou veufs sans enfants.

Le lieutenant-colonel commandant le 13^e bataillon prendra en même temps le commandement de l'artillerie de Melilla.

(Revue du Cercle militaire).

France. — *Casque ou képi.* — Une polémique s'est engagée entre le *Spectateur militaire* et le *Progrès militaire* au sujet des avantages respectifs du képi et du casque. Le *Spectateur* est pour le casque, le *Progrès* pour le képi. « N'en déplaise à notre confrère, dit ce dernier, il n'est nullement question de doter nos fantassins d'un casque en bronze d'aluminium. Le képi de troupe n'est certainement pas l'idéal des coiffures militaires, et nous voudrions qu'en grande tenue il fut renforcé à l'intérieur par une forte coiffe et orné à l'extérieur par un plumet retombant. Mais nos magasins de compagnie sont bondés de képis ; les magasins de réserve en renferment deux ou trois millions. Ce stock des approvisionnements suffirait pour faire repousser une transformation de coiffure, qui deviendrait appréciable seulement pour la prochaine génération.

» Quant à donner le casque avec le képi, ce serait méconnaître les enseignements de toutes les campagnes. En dépit des ordres les plus sévères, le soldat se débarrasse des impédimenta ; en 1870, dans maintes circonstances, on a vu les Allemands semer leurs casques et ne conserver que leurs casquettes sans visière.

» Reste le projet d'une coiffure de parade pour le service de garnison. Le casque en bronze d'aluminium coûterait bien 10 fr. Il faudrait faire une

première commande de 300 000 casques. Voit-on d'ici l'accueil que recevrait le ministre de la guerre venant réclamer, pour cette distinction, trois millions de crédits supplémentaires à la commission du budget ?

» Améliorons donc le képi actuel et gardons-nous d'essayer à nouveau l'usage du casque, que réprouvent à la fois le sentiment public, l'expérience des guerres et la bonne utilisation des deniers publics. »

— Comme suite au transfert, dans l'arme du génie, des pontonniers qui faisaient précédemment partie de l'artillerie, le *Journal officiel* vient de publier le décret rendu par le président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, concernant la création de deux nouveaux régiments d'artillerie qui porteront les numéros 39 et 40.

Le même décret décide en outre la création de 28 batteries montées qui seront groupées et réparties entre les 40 régiments d'artillerie.

Deux régiments portant les numéros 6 et 7 compléteront le corps du génie. A chacun de ces régiments sera affecté une compagnie de sapeurs-conducteurs.



BIBLIOGRAPHIE

L'armée suisse. Illustrations par D. Estoppey. Texte de MM. les colonels Feiss, de Grenus, Keller, Lochmann, Potterat, Wille, Dr Ziegler. Lettre-préface de M. le colonel Frey, chef du Département militaire fédéral. Librairie Ch. Eggimann et Cie.

Les 3^e et 4^e livraisons de ce bel album ont paru. La 3^e, jusqu'ici l'une des plus réussies, des plus artistiques, est consacrée à la cavalerie. Les deux planches, représentant l'une un dragon, l'autre un trompette de guides, sont frappantes de naturel et d'une exécution parfaite jusque dans le moindre détail. Un texte explicatif, développant en quelques lignes très claires l'organisation de notre cavalerie fédérale, complète la livraison.

La quatrième livraison nous présente, en deux planches, l'artillerie, un artilleur de montagne et un canonnier, servant d'une pièce de campagne. L'artilleur de montagne, campé crânement sur un contrefort de rocher, a fort bon air. Dans le lointain on voit s'éloigner sa batterie à dos de mulets. L'artilleur de campagne est de moins heureuse venue. En revanche, la troisième planche de la livraison, représentant le colonel-brigadier, est tout à fait réussie.

En résumé, ces deux nouvelles livraisons de l'intéressante et artistique publication de la maison Eggimann, ne le cèdent en rien aux premières ; elles confirment ce que nous disions dans un article précédent, que cette collection serait sûrement ce qui depuis longtemps a paru de mieux dans ce genre.